



# Commission départementale de la consommation des espaces agricoles de la Savoie



*Compte-rendu de la séance du  
7 septembre 2012*

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONSOMMATION  
DES ESPACES AGRICOLES DE LA SAVOIE  
SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE DE MARCIEUX  
(Art L 124-2 du code de l'urbanisme)**



**Dossier n° 4 : Carte communale de MARCIEUX**

Rapporteur : DDT

Dossier examiné en présence de : M. ZUCCHERO, maire

La commission départementale de consommation des espaces agricoles de la Savoie, réunie le 7 septembre 2012 à Chambéry, a examiné le projet de carte communale de la commune de Marcieux.

Marcieux dispose actuellement d'une carte communale approuvée en 2008, une précédente version ayant été élaborée en 2003. La commune a souhaité réviser une nouvelle fois sa carte communale.

Marcieux est une commune où l'agriculture est encore bien présente. L'activité agricole, exercée par des exploitants extérieurs à la commune, est cependant garante d'un patrimoine paysager de qualité.

Bien que l'impact sur l'activité agricole semble limité au regard de ce nouveau projet de révision, les membres de la commission regrettent l'absence d'une étude agricole permettant notamment d'envisager l'activité agricole sur la commune à plus long terme.

A l'issue des débats, appelée à se prononcer la commission émet, à l'unanimité, globalement un avis réservé au projet de carte communale et demande à la commune de compléter son document d'urbanisme par une analyse fine de l'activité agricole.

Chambéry, le 17 SEP. 2012  
Pour le préfet,  
son représentant à la CDCEA,

Jean-Pierre LESTOILLE